# PIERRE PITHOU

(1539-1596)

PAR

Louis DE ROSANBO

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

SES ORIGINES - SA VIE

#### CHAPITRE PREMIER

#### **ORIGINES**

1°) Les premiers Pithou habitaient Vire en Normandie. Deux Guillaume Pithou, père et fils, allèrent aux croisades en 1190 et en 1222, un autre Guillaume, venu accidentellement en Champagne en 1408, aurait laissé à Ervy son fils cadet Émile; celui-ci eut pour fils André, et pour petit-fils Pierre, le grand-père du nôtre. Le père de notre héros, un deuxième Pierre né à Ervy en 1496, mort à Troyes en 1534, fut un grand avocat : très documenté en droit public et privé, il donnait des consultations dans toute la Champagne; il se fit protestant en 1545. Marié deux fois, il laissa dix enfants dont Nicolas, Pierre et François. Lorsque l'on parle des « frères Pithou », c'est toujours des deux derniers qu'il s'agit. François (1543-1621) fut un jurisconsulte presque aussi célèbre que Pierre et resta très lié avec son frère.

2º) Noblesse. Malgré des thèses opposées, la « maison de

Pithou estoit... noble » d'après le dire de la plupart des contemporains de Pierre. En outre, on en trouve la preuve dans différents actes et procès-verbaux et dans la révision des titres de noblesse de 1668.

3°) Armes. L'examen des armes de Pithou, intéressant à faire vu le goût de Pierre pour le blason, montre la diversité des armoiries adoptées par chaque membre de la famille.

#### CHAPITRE II

#### BIOGRAPHIE

- 1°) De 1539 à 1580. Né à Troyes le 1er novembre 1539. Pierre Pithou fut instruit « es rudimentz et fondements des bonnes lettres » par le chanoine Jacques de Launay. François Pilot, « un bon homme d'église », lui apprit à lire le latin, le grec et l'hébreu; puis le jeune Pierre fut envoyé successivement au collège de Troyes et au collège de Boncourt à Paris. Il alla ensuite à Bourges pour profiter des leçons de droit du célèbre Cujas et il suivit son professeur à Valence. Devenu avocat à vingt et un ans, il s'établit à Paris. A l'approche de la deuxième guerre de religion, calviniste, il s'exila durant trois ans. Il alla d'abord à Sedan auprès du duc de Bouillon, puis en Suisse, où il se lia d'amitié avec Amerbach à Bâle et Simmler à Zurich. Après l'édit de pacification, Pithou rentra en France. Il est difficile de le suivre dans toutes ses pérégrinations; en 1572 il accompagna le duc de Montmorency, envoyé en ambassade en Angleterre. A la Saint-Barthélemy il échappa au massacre, mais fut contraint de rester caché jusqu'à la fin de l'année chez Antoine Loysel. En 1573 Pithou se convertit au catholicisme; nommé bailli de Tonnerre, il le sera jusqu'à sa mort. Se décidant enfin à se marier en 1579, il épousa Catherine de Palluau.
  - $2^{\rm o})~\textit{De 1580 à 1596}.$  Jusqu'ici Pithou ne s'était montré

que grand érudit et avocat. Désormais, sans abandonner ses études et ses consultations, il occupera par moments de hauts postes dans la magistrature et s'intéressera à la politique. En 1580 il accepta une charge de substitut. Le 26 novembre 1581 il fut nommé procureur général de la Chambre souveraine créée en Guyenne où il restera jusqu'en 1584. Durant les loisirs que lui laissaient ses fonctions, il faisait de nombreux voyages dans la région. Après avoir assisté aux assises de son bailliage à Tonnerre, Pithou revint à Paris et quitta sa charge de substitut, mais demeura au Palais. Très apprécié, il donnait de nombreuses consultations. 1589! cette époque troublée fut pourtant pour Pithou une des plus fructueuses en productions littéraires. Il s'employa à l'abjuration du roi et à la « réduction de Paris ».

En 1594 Pithou fut nommé procureur général du Parlement de Paris par intérim; puis, l'ancien Parlement rassemblé, reprit sa place au Palais. En 1597 la peste fit de tels ravages à Paris qu'il se retira en Champagne. Un mois avant sa mort, il donnait encore au public plusieurs ouvrages. S'étant rendu dans une de ses métairies près de Nogent, il prit froid et se fit transporter à Nogent-sur-Seine, où il mourut le 1er novembre 1596, jour anniversaire de sa naissance. Ses dernières recommandations furent pour ses livres, et sa dernière pensée pour son pays. Son corps, amené à Troyes, fut enterré dans la chapelle de la Passion.

## DEUXIÈME PARTIE SA PERSONNALITÉ

## CHAPITRE PREMIER

L'HOMME

1º) Portrait physique. On peut s'en faire une idée

par l'iconographie: d'abord d'après huit gravures au cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale se ressemblant toutes, puis d'après celles de la Bibliothèque de Troyes, en tous points semblables aux autres. Grosley dit que le portrait gravé par Van Shuppen est celui du père de Pierre Pithou; il est difficile de l'admettre, sa ressemblance frappante étant indiscutable avec tous les autres portraits de Pierre et avec le buste conservé au musée de Troyes que Grosley lui-même a fait exécuter. La Bibliothèque de Troyes possède un portrait dit de Pithou, mais on ne peut affirmer que ce soit réellement son portrait, car il ne ressemble à aucune des gravures authentiques. Au château de Saint-Fargeau, au contraire, est conservé un tableau qui représente sans aucun doute Pierre Pithou.

Les mémoires des contemporains complètent l'idée qu'on se fait de Pithou d'après ses portraits. C'était, somme toute, une physionomie sévère mais expressive.

2º) Portrait moral. Pithou a été un homme de bien, par devoir et par sentiment. Sincère et impartial, doué d'un grand esprit de famille, respectueux des lois, vertueux, sa grande conscience du devoir a pu être la directive de sa vie.

Ses sentiments délicats en ont fait un homme poli, sensible, compatissant, charitable, bon ami. Il est actif, travailleur, soigneux et ordonné, pacifique et prudent; très simple, il est doué d'un excellent caractère. S'il a été orgueilleux, comme on peut le croire en lisant son testament, c'est sa sincérité qui en est cause. On pourrait dire qu'il a été orgueilleusement sincère. — Un graphologue aurait pu trouver dans son écriture des compléments à ce portrait; il est intéressant de noter qu'il en a eu deux très différentes.

3°) Portrait intellectuel. D'après ses contemporains, Pithou était rempli de toutes les connaissances dont l'esprit est capable; « il savait plus que personne n'a jamais su »; doué d'une activité intellectuelle prodigieuse, sa vaste mémoire a servi sa puissante intelligence. Sa raison tire des conclusions de toutes les idées qui se présentent à son esprit. Son jugement est ferme et assuré.

L'ordre et la clarté de son style nous montrent l'ordre et la clarté de son esprit; il préfère bien penser à bien dire, mais néanmoins atteint parfois la haute éloquence, montrant alors l'envolée de son esprit; sans imagination, les vers qu'il a laissés sont en général moins d'un poète que d'un versificateur.

On n'aurait pas une idée de la tournure complète de son esprit sans un aperçu sur ses idées religieuses. Protestant dans son enfance, il en garda toujours la rigidité; converti, on a pu se demander si sa conversion était sincère. Sa droiture et son amour pour la vérité ne nous permettent pas de mettre sa bonne foi en doute; mais il a été moins religieux que patriote.

#### CHAPITRE II

#### LE JURISCONSULTE

C'est comme jurisconsulte que Pithou est peut-être le plus connu. C'est qu'en effet la jurisprudence fut son étude favorite et la connaissance approfondie qu'il en acquit, jointe à l'intégrité de son caractère, le firent nommer le « Sage Arbitre ».

- 1°) L'avocat et le conseiller juridique. Pierre Pithou semble n'avoir plaidé qu'une fois; il préféra le rôle de conseiller où il excella; juristes déjà illustres (Cujas), princes français et étrangers avaient recours à lui autant que les simples particuliers et ses amis (Scaliger, Juret, etc...).
- 2°) Le magistrat. Nous sommes mal renseignés sur son rôle de bailli à Tonnerre, à cause de la disparition des archives; d'abord substitut, c'est comme procureur géné-

ral du roi qu'il fut envoyé en Guyenne, où il fit preuve d'autant d'impartialité que de zèle dans une situation que les circonstances rendaient délicate, tour à tour à Bordeaux (du 26 janvier au 22 août 1582), à Agen (du 2 octobre 1582 au 26 mai 1583), à Périgueux (du 4 juillet 1583 au 10 janvier 1584) et à Saintes (du 20 février au 8 juin 1584). De nouveau nommé procureur général au Parlement de Paris en 1594, il servit Henri IV avec loyalisme, quoique avec une certaine indépendance (appui fourni aux Jésuites ennemis du roi). Il préférait néanmoins l'étude à l'exercice de la magistrature.

3º) Sa science comme juriste. L'étude du droit fut sa principale occupation. Ses travaux sont nombreux sur le droit romain; il publie: « Imperatorum Theodosii, Valentiniani, Majoriani, Anthemii Novellae Constitutiones XLII », « Mosaicarum et Romanarum legum collatio », « Imperatoris Justiniani Novellae Constitutiones ». Sur le terrain du droit coutumier, il donne la coutume de Troyes et peut-être celle de Sedan. Dans le domaine du droit canon, il publie le « Corpus Juris Canonici », réunit de nombreux documents sur les conciles dont il semble que le Père Sirmond se soit servi. Il ne néglige pas pour cela le droit contemporain, sur certaines questions duquel il rédige de nombreuses et intéressantes notes. Il fut en relation avec les plus grands hommes de loi de son époque, dont les noms sont illustres dans l'histoire de la jurisprudence mais auxquels le sien n'est pas inférieur.

### CHAPITRE III

## L'HOMME POLITIQUE

- 1°) Son patriotisme. Pithou a été un patriote. Combien neuf est ce sentiment à une époque où la foi religieuse remplace l'idée de Patrie!
  - 2º) Son rôle dans la Ligue. Les guerres civiles qui

déchirent le pays, le roi légitime chassé, tout un peuple menacé par la violation du droit et de la justice, le font sortir de lui-même. Il se joint alors à quelques autres patriotes et dans la « Harangue de d'Aubray » pousse le cri d'alarme et d'appel au pays, qui « fera plus pour Henri IV que les batailles d'Arques et d'Yvry ». C'est grâce à lui que le Parlement, le 28 juin 1593, rend, conformément à la loi salique, l'arrêt conservant le trône à la maison de Bourbon.

3°) Son rôle dans les rapports de l'Église et de l'État. L'ingérence du pape dans la politique intérieure de la France a déjà amené, peut amener encore des luttes terribles. Pithou, dans ses études sur les rapports de l'Église et de l'État, « cherchera et démontrera la nécessité d'une France indépendante », comme le prouve l'examen de son « Advis sur l'ordonnance de Blois de 1576 » et du « Mémoire par lequel il est prouvé que le Roy Henri IV peut être canoniquement et légitimement absous par les évêques de France ». Mais son principal ouvrage sur ces questions est le « Traité des libertés de l'Église gallicane », dans lequel, s'appuyant sur des textes, des coutumes et des exemples, il veut faire triompher la thèse du droit et de ces libertés.

Par sa compétence sur les questions intéressant l'État, par la manière dont il s'est occupé des affaires publiques, par l'influence qu'il a eue sur les événements, Pithou a été un grand et un bon politique.

## CHAPITRE IV

## L'ÉRUDIT

Son érudition était « en un degré éminent ».

Quelles en furent les différentes manifestations?

1°) Ses différentes branches d'érudition:

Comme humaniste, Pithou, qui possédait parfaitement le latin, a laissé de nombreuses et belles éditions de textes

de l'antiquité; entre autres, une édition des fables de Phèdre, faite d'après un exemplaire que lui a donné son frère. Il a édité aussi de nombreux textes du commencement du moyen âge.

Comme historien, il nous a laissé un recueil des historiens français, — première ébauche de l'admirable collection dont les érudits ne sauraient guère se passer, — des annales de l'histoire de France, des capitulaires. Son œuvre restée manuscrite est plus considérable encore, et l'abondance des notes, extraits et copies de sa main est extraordinaire. Troyes, sa ville natale, y entre, à juste titre, pour la plus grande part; retenons ensuite des notes abondantes sur toutes sortes de pays de France et sur les familles françaises. Il ne se désintéressait pas non plus des pays étrangers. Sinon paléographe hors ligne, du moins était-il lecteur averti des écritures médiévales.

Peut-être était-il aussi un peu diplomatiste.

Comme archéologue, il s'intéressa aux monuments du moyen âge, aux monuments funéraires particulièrement; mais il était certainement moins attiré par l'étude des documents figurés que par celle des chartes et des manuscrits.

Qoiqu'il ne fût pas *numismate* à proprement parler, Pithou du moins s'occupa aussi des monnaies; et il est intéressant de le noter en même temps que son goût de l'archéologie, car il est peu connu sous ce jour.

2°) Sa méthode de travail. « Pithou apprit à l'histoire à ne marcher qu'à l'appui de titres authentiques et de témoignages non suspects ». Toujours il remontait aux sources ; infatigable, il recherchait partout les documents, consultait les différents textes, les comparait, notait les différences et les rapprochements ; il affectionnait les tables, tableaux généalogiques, titres. Les marges de ses livres étaient bourrées de notes. Pithou avait un scribe à ses gages pour faire ses copies et il avait aussi des collaborateurs : son frère d'abord, et de nombreux amis.

3º) Ses relations. Les correspondances d'érudits étaient d'autant plus nécessaires que les revues savantes n'existaient pas et qu'entre eux ils se donnaient tous les renseignements utiles. Le plus actif des correspondants de Pithou fut Scaliger. Grand voyageur, sa correspondance concerne surtout l'érudition. Leurs relations ont été bonnes, mieux certainement que de sèches relations d'affaires. Avec ses frères François et Nicolas, il ne s'en tint pas à des relations de famille : François surtout fut souvent son collaborateur, et Pierre pouvait, avec prosit, entretenir une correspondance érudite avec lui. Bien que moins savant, Jacques de Thou était curieux de choses anciennes et recourut souvent aux lumières de plus doctes que lui. C'est encouragé par Pierre Pithou qu'il entreprit son histoire d'Europe depuis 1540. Resté très lié avec son professeur Cujas, Pithou a été aussi en relations avec nombre d'autres érudits de son temps : Amerbach, Casaubon, Michel de l'Hôpital, Simmler,

On peut donc par toute cette importante correspondance avoir une idée de ce qu'étaient au xvie siècle les relations d'érudits et le mouvement intellectuel extraordinaire de ce milieu.

#### CHAPITRE V

#### PIERRE PITHOU BIBLIOPHILE

- 1°) Son goût pour les livres. Pierre Pithou a amplement mérité le titre de bibliophile par la valeur des nombreux volumes qu'il a amassés durant sa vie, par la science et le goût dont il a fait preuve dans la composition de son cabinet. Sa bibliothèque est celle d'un jurisconsulte, d'un humaniste, d'un historien, celle d'un chercheur qui sait trouver les livres.
  - 2º) Constitution de sa « librairie ». Pithou achetait les

livres qu'il avait vus annoncés dans les bibliothèques des libraires, et obtenait aussi de quelques particuliers ceux qui le tentaient. Ses frères, ses amis lui cherchaient des livres et même à l'étranger.

- 3º) Catégories d'ouvrages. Parmi les noms qui étaient les plus chers au bibliophile, on relève le tiers environ d'auteurs classiques et d'ouvrages littéraires, près du quart d'ouvrages de droit et, à part un petit nombre d'ouvrages variés, le reste en ouvrages d'histoire et d'auteurs ecclésiastiques.
- 4°) Prêts de livres à ses amis. Qualité rare, il était très libéral et ne demandait qu'à mettre sa bibliothèque au service de ses solliciteurs.
- 5°) Sort de sa bibliothèque. Pithou en mourant exprima le vœu que sa bibliothèque ne fût pas dispersée, soit qu'elle fût conservée dans sa famille, soit qu'elle fut vendue, mais en entier. François Pithou en eut la plus grande partie; le reste fut acquis en bloc par de Thou, auquel passèrent également les manuscrits que Lefèvre avait conservés de sa collaboration avec Pithou. Quarante volumes en avaient été exceptés qui furent acquis par l'abbé Colbert. Après la mort de François, Dupuy fut chargé de retirer de sa bibliothèque les livres concernant les droits royaux et publics; ces ouvrages sont aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale dans le fonds Dupuy, mais ce commissaire peu délicat s'appropria aussi un certain nombre de volumes. Le reste fut divisé en trois parts : la plus importante destinée au collège de l'Oratoire de Troyes, dont une petite partie passa plus tard à la Bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier ; une autre fut laissée à son neveu Pierre Pithou, qui la céda par la suite à Claude Le Peletier, et qui a contribué à la constitution de l'actuelle Bibliothèque Rosanbo; la troisième alla à Antoine Allen, son exécuteur testamentaire, et Desmarets, gendre de celui-ci, la céda aussi à Claude Le Peletier en 1756.

## CONCLUSION

## BIBLIOGRAPHIE

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

## APPENDICES

- 1º) Catalogue des œuvres imprimées et manuscrites de Pithou.
  - 2°) Tableau de dispersion de ses livres.
  - 3º) Tableau généalogique.

